

Questions orales

LA POLITIQUE CANADIENNE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, le ministre reconnaît certainement qu'un détournement d'eau du lac Michigan aurait de graves conséquences sur le niveau d'eau du lac Huron, du lac Érié et du lac Saint-Clair et aurait une incidence sur toutes les localités qui se trouvent le long de la rive canadienne de ces lacs.

Le gouvernement du Canada, dans une déclaration déposée lors de réunions publiques tenues en 1983 par la Commission mixte internationale a rappelé qu'il s'opposait de longue date à ce qu'on augmente unilatéralement les détournements d'eau du bassin des Grands Lacs et qu'à son avis de telles propositions ne devraient être prises en considération qu'après que le Canada et les États-Unis se soient consultés et aient conclu un accord. Par conséquent, le ministre nous indique-t-il que le gouvernement a changé de politique et qu'il n'est plus nécessaire d'avoir notre consentement pour détourner l'eau du lac Michigan?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, il n'y a pas eu de changement de politique. Le gouvernement américain n'a fait aucune démarche auprès du Canada au sujet d'une décision qu'il aurait prise ou même envisagerait de prendre à ce propos. Tout ce que nous avons, c'est une idée ou une proposition émanant d'un gouverneur d'État, en l'occurrence le gouverneur Thompson de l'Illinois, qui essaye de faire ce qui a été proposé par toutes sortes de gouverneurs d'État différents au cours des années à propos d'un problème d'eau ou d'un autre. Dans presque tous les cas, on a enregistré autant de résistance aux États-Unis à l'égard d'une telle proposition qu'au Canada.

De toute façon, nous comptons être consultés et tenus au courant. Si en définitive il devait y avoir un détournement d'eau, ce qui est improbable, il faudrait avoir notre accord, je pense, avant qu'on puisse mettre ce projet à exécution. Cependant, la question est toute théorique. Il ne s'agit que d'une proposition qui n'a fait l'objet d'aucune discussion et qui a peu de chances de se réaliser.

ON DEMANDE L'ASSURANCE DU GOUVERNEMENT À PROPOS DE TOUT PROJET DE DÉTOURNER DES EAUX

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): La question est peut-être purement théorique pour le ministre, mais elle ne l'est certainement pas pour les centaines de localités de la région des Grands Lacs qui seront touchées par cette dérivation.

Je vais m'efforcer de poser au ministre la question de la façon la plus claire possible. Il a déclaré qu'en ce qui concerne l'entente, le Canada n'était pas du tout mis en cause, qu'il s'agissait d'une décision américaine visant des eaux américaines. Va-t-il maintenant déclarer à la Chambre que nous allons insister comme nous l'avons fait par le passé, pour que les États-Unis obtiennent l'accord du Canada avant de mettre en oeuvre tout projet de dérivation?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, bien sûr en ce qui concerne la dérivation. Je déclare expressément que tout projet de dérivation des eaux du lac Michigan vers les États-Unis aurait des répercussions profondes sur le Canada. Un tel projet aurait de lourdes conséquences sur la navigation, les loisirs et le commerce. Nous nous opposons de toutes nos forces. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit

de d'un projet qui n'a pas encore franchi tous les obstacles juridiques complexes du système américain.

Tant que nous pourrions exprimer au gouvernement américain notre point de vue et tant que celui-ci respectera son engagement de nous consulter à toutes les étapes, y compris l'étape ultime, nous pourrions nous opposer à ce projet de dérivation si les Américains étaient assez stupides pour l'entreprendre. À mon avis, le député ne devrait pas tant s'en faire.

* * *

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

LA DÉCISION RELATIVE AUX EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, c'est au premier ministre suppléant que je m'adresse. Hier, on a demandé au ministre de l'Énergie ce que le gouvernement entendait faire pour que le Canada puisse conserver des réserves de gaz naturel à l'intention des Canadiens, étant donné qu'en vertu d'un contrat à long terme, les Américains ont déjà accès au tiers de toutes nos réserves. Nous avons été renseignés lorsque nous avons entendu les propos que la présidente du Conseil du Trésor a tenus hier à Calgary. Elle a déclaré en effet que les conservateurs pouvaient perdre les prochaines élections sans que cela change quoi que ce soit, car le nouveau gouvernement ne pourrait pas modifier notre politique énergétique qui est gravée dans la pierre en vertu de l'entente de libre-échange. C'est à Washington qu'il appartiendrait de décider si des changements pourraient être apportés.

Comment se fait-il que ce soit Washington qui détermine maintenant notre politique énergétique? Pourquoi le gouvernement a-t-il jugé nécessaire de s'en remettre à Washington pour toute décision concernant notre politique énergétique?

M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, la décision de l'Office national de l'énergie concernant la demande de la Société Pan Alberta se fonde sur des dispositions élaborées et annoncées avant la signature de l'entente de libre-échange Canada-États-Unis. Il n'existe donc pas de rapport direct entre l'entente et la décision de l'Office national de l'énergie. De toute évidence, cependant, nos ventes aux États-Unis vont augmenter au fur et à mesure que les acheteurs américains feront de plus en plus confiance à la stabilité des approvisionnements en milieu énergétique canado-américain.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, la décision de l'ONE au sujet de la proposition de la Pan Alberta Gas aura un impact considérable. Cet impact, c'est que l'accord de libre-échange enlève à l'ONE presque tous ses pouvoirs. Il ne devient rien de plus qu'un organisme de surveillance. Il ne peut rejeter ces demandes. Une partie de plus en plus grande de nos ressources naturelles ira aux États-Unis, et les Canadiens n'y auront pas accès. Je suis indigné d'entendre la présidente du Conseil du Trésor dire que, qu'importe pour qui on vote, on ne peut pas changer la politique énergétique . . .